

2 - PROMOUVOIR UN URBANISME DURABLE ET QUALITATIF

REPENSER LE MODE D'URBANISATION

Ces dernières décennies ont été marquées par un développement urbain en périphérie des centres bourgs. Lotissements, habitat diffus, constructions linéaires le long des routes, zones d'activités excentrées ont conduit à un étalement urbain considérable et à l'abandon des noyaux villageois.



Lotissement en versant (Peipin)



Chalets déconnectés du village
(Saint-Paul-sur-Ubaye)



Pavillons en pied de coteau très
excentrés du village (Noyers-sur-Jabron)

Il n'est plus tenable de poursuivre ce mode d'urbanisation qui entraîne la perte des repères urbains, pénalise la vie sociale locale, banalise les paysages, consomme des espaces agricoles, forestiers ou naturels.

Ce type d'urbanisation entraîne des coûts de gestion très importants pour les communes (voiries à entretenir, à déneiger au besoin, allongements des circuits de ramassage scolaire et de collecte des ordures ménagères, augmentation des linéaires de réseaux et d'éclairage ...). De plus les déplacements en voiture systématiques pèsent sur le budget des ménages et favorisent la pollution et les gaz à effet de serre.

Réinvestir les centres bourgs, densifier les enveloppes urbaines existantes et requalifier les extensions sont les clés d'un nouvel urbanisme durable et une responsabilité collective des élus, des citoyens et des collectivités.

ENGAGER UN TRAVAIL DE "COUTURE URBAINE"

L'objectif est de donner une qualité urbaine aux extensions de ces dernières décennies et d'insuffler une cohésion sociale nouvelle. Les améliorations concernent à la fois l'urbanisme, l'architecture, le paysage et la biodiversité au travers des trames vertes et bleues.

La rénovation énergétique des pavillons peut être une réelle plus value pour les habitants.

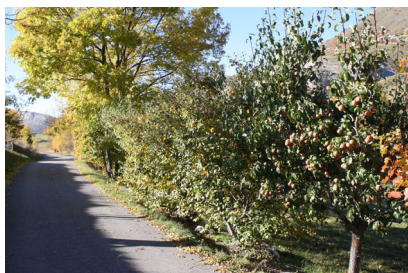
Les espaces intercalaires dans le tissu urbain existant peuvent être utilisés de différentes façons : densification de l'habitat par sous division parcellaire, construction d'équipements publics, création de nouvelles voies pour relier les quartiers au centre ancien et les quartiers entre eux.

L'aménagement de circulations douces, accompagnées d'espaces verts (alignement, verger, mobilier de repos, éclairage adapté et laissant la place à la nuit ...), doit être systématique entre les quartiers et vers le centre bourg.

Pour retrouver des liens d'usage et une convivialité de quartier des espaces publics sont à créer ; placette, square, aire de jeux, jeu de boule, coin pique nique



Jardins familiaux en entrée de ville
(Forcalquier)



Haie mixte arborée en bord de chemin
desservant un hameau
(Chabert - Saint-Geniez)



Vergers et potagers en transition entre
hameau et espace agricole
(Les Gleizolles - Saint-Paul-sur-Ubaye)

Les transitions entre espace bâti et milieu rural sont à soigner. Les arrières de parcelles, les clôtures, les jardins sont des franges sensibles car souvent très perçues. Elles représentent pourtant une opportunité pour améliorer facilement le cadre de vie par le biais de clôtures unitaires et de qualité, doublées de haies diversifiées locales. La plantation de fruitiers le long des chemins, la création de vergers et de jardins partagés peuvent compléter les aménagements.

Pour favoriser les trames vertes et bleues, bénéfiques à la fois en termes de biodiversité, d'intégration paysagère et d'usage des habitants il est recommandé de planter des haies agrestes en limite d'urbanisation, de créer des chemins doux et des noues. Ces transitions douces favorisent la promenade et des loisirs partagés dans un cadre de qualité.

REPENSER LE DEVENIR DES STATIONS DE SKI

L'aménagement de stations de ski a permis il y a 50 ans de juguler l'exode rural. Grâce à "l'or blanc", des jeunes sont "restés au pays". Cet équilibre est à nouveau menacé. L'enneigement diminue sous les effets du changement climatique, la fréquentation se replie, les équipements deviennent de moins en moins rentables et la neige de culture interroge sur le partage et la gestion de la ressource en eau.

Les attentes des touristes et des habitants permanents évoluent. La question d'une profonde restructuration des stations se pose donc.



Très nombreux chalets individuels en versant (Allos)



Entrée de station marquée par une voirie surdimensionnée, des terrassements et enrochements bruts et des conteneurs (Chabanon - Selonnet)



Enrochements, forte pente peu végétalisée, installations mécaniques, brèche des pistes dans le manteau forestier (Montclar)

L'habitat, que ce soit sous forme de chalets individuels en versant ou d'immeubles en cœur de station, est à requalifier. L'offre d'équipements, les espaces publics, les domaines skiables, sont à repenser dans une optique de développement durable, et de qualité paysagère en toutes saisons.

Les résidents à l'année sont en attente de services et commerces permanents et de logements plus confortables ce qui suppose une rénovation énergétique des constructions et une offre de types de logements plus diversifiée.

Certains touristes recherchent de nouveaux produits (familles recomposées souhaitant de grands logements, des jeunes adultes favorables à des colocations financièrement abordables, des retraités attirés par un petit pied à terre hors saison ...) et d'une diversification des activités.

Changer de modèle de développement et faire évoluer l'offre touristique semblent donc incontournables.

Il ne s'agit pas d'abandonner les sports de neige, mais de ne plus investir lourdement comme cela a été le cas ces dernières décennies. Réduire le monopole économique lié au ski et alléger l'endettement des collectivités sont des choix d'aménagement du territoire.

Parallèlement il est possible de développer de nouveaux services ou activités :

- des loisirs de pleine nature ; marche nordique, vélo à assistance électrique, randonnées accompagnées par un guide naturaliste, course d'orientation, jeu de piste ...
- découverte culturelle ; visite guidée du patrimoine historique et bâti alentour, savoir-faire locaux, artisanat, ateliers de cuisine ...
- développer les circuits courts pour les agriculteurs locaux ...
- proposer des spectacles et animations ; concert, cinéma, théâtre ...

Ces réorientations vont de pair avec une restructuration urbaine et environnementale des stations.

La création de déplacements doux est à généraliser entre les différents quartiers et équipements de la station.

Les espaces publics sont à soigner, que ce soit en entrée de station, au droit des vastes aires de stationnement, des galeries commerçantes, des placettes et abords d'équipements. Des plantations, des traitements de sol différenciés (semi-perméables, bandes structurantes, matériaux urbains type béton ou pavage ...), du mobilier sobre et de qualité, de l'éclairage adapté qui permette de lutter contre la pollution lumineuse ... sont autant d'aménagements qui peuvent revaloriser le paysage urbain des stations de ski.

Enfin la renaturation des domaines skiables est importante pour un accueil de qualité en dehors des périodes de neige (évacuation de matériel obsolète, adoucissement de pentes, suppression d'enrochements, réenherbement, plantations).

Un nouveau cadre de vie et un second souffle économique sont donc possibles, mais demandent dès à présent de profondes réorientations des politiques d'aménagement.